

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/7879  
10 mai 1967  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 10 MAI 1967, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'ALGERIE

En ma qualité de représentant permanent de la République algérienne démocratique et populaire auprès de l'Organisation des Nations Unies et de Président du Groupe arabe pour le mois de mai 1967, j'ai l'honneur d'appeler l'attention de Votre Excellence sur la grave situation qui résulte de la décision d'Israël d'organiser un défilé militaire dans la ville sainte de Jérusalem le 15 mai 1967.

Ce défilé ne semble pas contraire à la lettre de la Convention d'armistice général, mais les Israéliens cherchent ainsi à affermir leur emprise sur la ville sainte de Jérusalem pour en faire leur capitale politique. Rien ne saurait mieux décrire cette provocation flagrante que les paroles mêmes d'un membre du Cabinet israélien, M. Ysraël Galili, rapportées dans le Jerusalem Post du 8 mai 1967.

Voici ce qu'il a dit :

"Nous jugerons le défilé de la Journée de l'indépendance à Jérusalem non pas d'après le nombre d'ambassadeurs présents mais d'après notre attitude envers les forces armées et la capitale. Aucun pays ne sera dispensé de l'obligation d'y envoyer un représentant. Israël n'a pas demandé la permission de faire de Jérusalem sa capitale ou d'y transférer le Knesset. Un jour, tous les hommes d'Etat du monde se rendront compte que Jérusalem est la capitale d'Israël en vertu du fait politique que nous créerons". Ces paroles, qui montrent qu'Israël continue à afficher le mépris le plus complet pour les buts et principes des Nations Unies, se passent de tout commentaire.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel du Conseil de sécurité.

Veuillez agréer, etc.

Le représentant permanent de l'Algérie,  
Président du Groupe arabe,

(Signé) Tawfik BOUATTOURA

67-10669

